

Communiqué de presse du 10.03.23

23.02.23 / HM

Protection de la santé et sécurité au travail: péril en la demeure

La Suisse est un pays de milicien et cela depuis des siècles. Le système de milice est un des fondements de notre démocratie, de notre économie et de notre vie associative. Autorités et collectivités publiques, armée, organisations, associations, médias, etc.: le système de milice renforce la confiance en nos décideurs, quel que soit le milieu, dans la mesure où ils gardent les pieds sur terre et ne rejoignent pas les rangs des «technocrates déconnectés de la réalité du terrain».

La compréhension réciproque ainsi que l'échange d'expériences et de connaissances scientifiques sont cruciaux dans tous les domaines, donc aussi en matière de protection de la santé, de sécurité au travail et de prévention. Certes, des organes fort compétents (inspectorats du travail, Suva, Promotion Santé Suisse, par exemple) font un travail remarquable. Mais sans le relais naturel des miliciens au sein des entreprises, leur efficacité serait nettement moindre. Pourtant, il y a péril en la demeure: avec l'individualisation de la société et les exigences toujours croissantes du monde du travail, l'engagement du milicien devient de moins en moins « naturel » et le système se fragilise.

Déclaration publique

C'est pourquoi, la Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST) et Suissepro (l'association faîtière pour la protection de la santé et de la sécurité au travail) – chargées rappelons-le de tâches publiques – ont élaboré une «Déclaration publique» ayant pour but de préserver le système de milice en Suisse et de faire la promotion de ses plus-values. De concert avec les partenaires sociaux, les entreprises sont encouragées à offrir les conditions cadres et les modèles de travail permettant à leurs spécialistes de s'engager pour la protection de la santé et la sécurité au travail dans les milieux associatifs.

Une opportunité pour les entrepreneurs et leurs employés

Pour ce faire, les grandes entreprises possèdent une masse critique plus favorable que celle des petites et moyennes entreprises. C'est pour cette raison qu'il est plus difficile de convaincre les dirigeants/tes des PME. Pourtant, les spécialistes-miliciens engagés constituent un atout pour les entreprises quelle que soit leur taille. Les PME ont tout à gagner en soutenant ce système de milice. Pour l'employeur les bénéfices indirects sont nombreux: image, responsabilité sociale, visibilité, réseau, connaissances, solutions adaptées à la branche, fidélisation et même intégration. Pour l'employé/e: enrichissement professionnel, connaissances mises à jour, réseautage, partage d'expériences concrètes, compréhension mutuelle, responsabilités. Un avantage chiffrable en termes de diminution de l'absentéisme et de fidélisation du personnel pour l'entreprise, ainsi qu'en terme d'augmentation de la motivation du personnel. Un système gagnant-gagnant, un engagement, qui – s'il devait disparaître un jour – prêterait la protection et la sécurité au travail, ce qui affaiblirait considérablement la place économique suisse et éroderait la paix du travail.

Déclaration publique : www.ssst.ch/fr/milice

Sites internet : www.ssst.ch et www.suissepro.org

Contacts : Secrétariat de l'association 026 552 50 96, info@ssst.ch

Henri Mathis, porte-parole ad interim de la SSST, contact via le secrétariat de la SSST